CLASSE DE PREMIERE
SECTION INTERNATIONALE AMERICAINE

Objectif

Le parcours s'adresse à des élèves motivés, ayant un très bon niveau en langue anglaise et capables de s'adapter à une charge de travail supplémentaire.

Modalités de formation

Une classe de 36 élèves est constituée avec des enseignements dispensés conformément aux programmes en vigueur dans les classes considérées, avec deux enseignements spécifiques.

4h30 **d'approfondissement linguistique et culturel en anglais** qui se substituent aux heures de LVA.

2h **de connaissance du monde en anglais**.

4h **d'histoire-géographie.** Cet enseignement, dispensé pour **2 heures en anglais**, remplace l'enseignement histoire-géographie de droit commun de 3 heures.

1h30 **d'enseignement scientifique en anglais** qui s'ajoute à la quotité horaire réglementaire de 2 heures hebdomadaire dans la discipline.

Profil des élèves attendus

Des élèves de 2nde ayant à la fois une appétence pour la culture américaine, une curiosité pour les sciences et des compétences confirmées (B2+ ou C1) en langue anglaise.

Modalités d'admission

1 Les élèves passent un test écrit d'aptitude en anglais.

2 Les élèves dont le résultat obtenu à l'écrit est à hauteur ou au-delà du niveau seuil demandé sont convoqués à un test oral.

Inscription

Le calendrier des opérations est disponible sur le site Internet du lycée (https://lycee-jean-rostand.fr/index.php).
En règle générale, la date limite d'inscription aux tests est fixée début février.

Important

1 Seuls les élèves actuellement scolarisés dans l'académie de Strasbourg ou dont la famille (responsable légal) va emménager dans l'académie pour la prochaine rentrée peuvent s'inscrire aux tests d'aptitude à l'entrée en section internationale.

2 A la fin de l'année de 2nde, les élèves ayant réussi les tests devront saisir le vœu d'orientation 1ère Baccalauréat Français International (BFI) Américaine au lycée Jean Rostand. L'affectation sera prononcée par le directeur académique des services de l'Éducation nationale (IA-DASEN) au regard des capacités d'accueil et sous réserve d'un passage en classe de Première Générale.